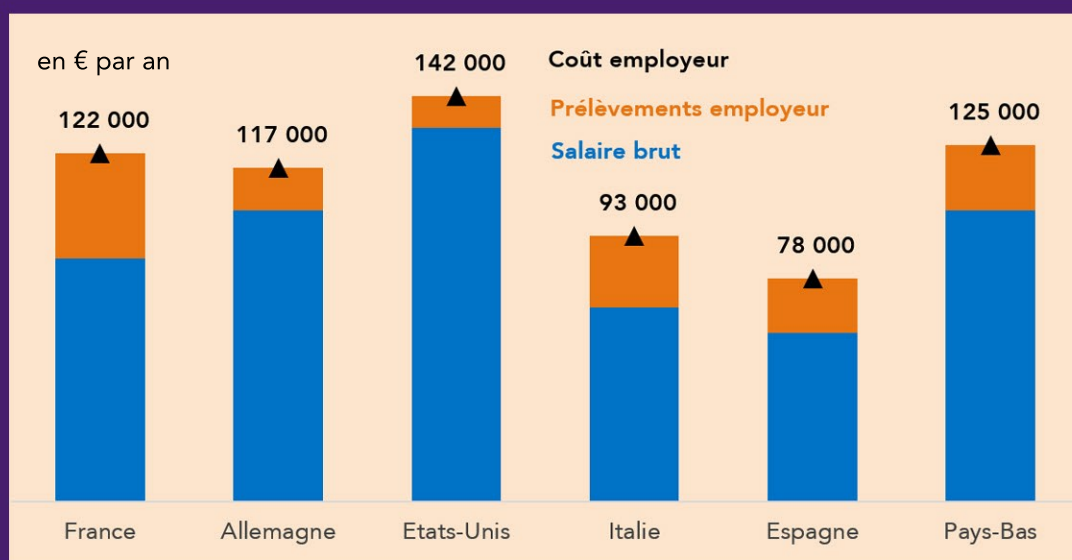


Surfiscalisation du travail qualifié en France

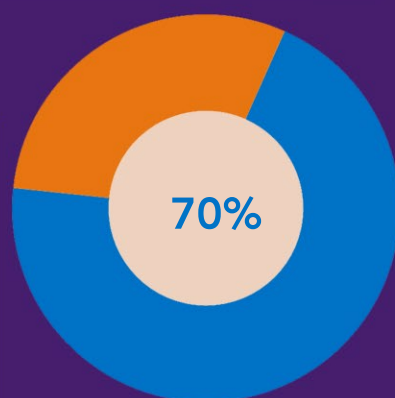
un coût employeur plus élevé, des revenus moins attractifs

Le coût du travail des salariés français très qualifiés des secteurs représentés par la Fédération Syntec les situe entre leurs homologues allemands et néerlandais, mais leur revenu disponible est plus faible.

Le coût du travail qualifié en France la situe entre l'Allemagne et les Pays-Bas

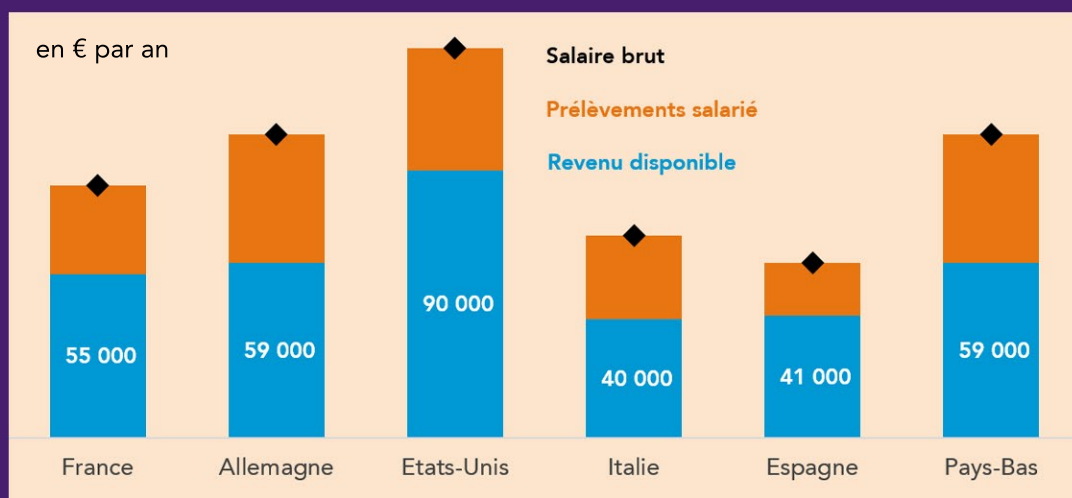


Pour un ingénieur dont la rémunération brute est de 4 SMIC en France



Le salaire brut représente 70 % du coût employeur en France contre 92 % aux Etats-Unis, 87 % en Allemagne, 82 % aux Pays-Bas 76% en Espagne, 73% en Italie.

Le revenu disponible d'un salarié qualifié après impôts et cotisations est plus faible en France



Pour un ingénieur dont la rémunération brute est de 4 SMIC en France



C'est l'écart de revenu net d'impôts et cotisations entre un ingénieur français et son homologue allemand ou néerlandais.

Prélèvements sociaux et fiscaux sur le travail qualifié

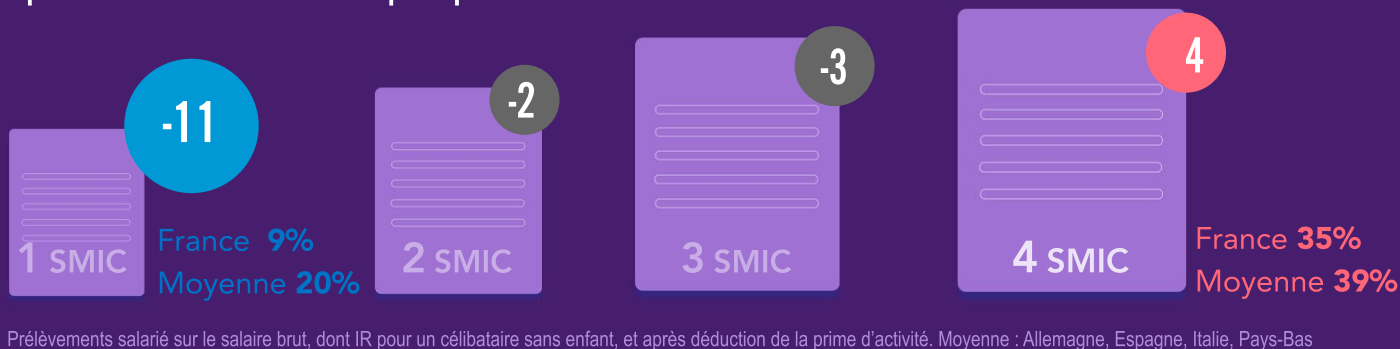
une surfiscalisation singulière en France

La France surfiscalise le travail qualifié par rapport aux autres grands pays européens (Allemagne, Espagne, Italie, Pays-Bas).

Des prélèvements employeur nettement plus élevés en France



Des prélèvements salarié un peu plus bas en France



Au total, une surfiscalisation du travail en France au delà de 1,4 SMIC



+11
points

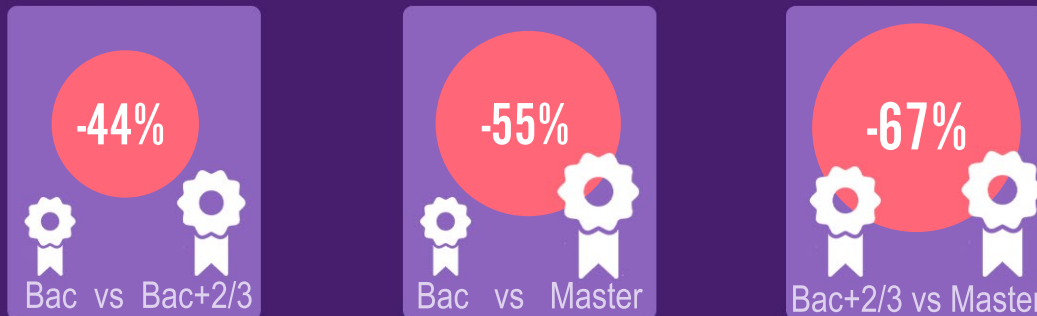
C'EST LA SURFISCALISATION QUI DEMEURE APRÈS PRISE EN COMPTE
D'UNE MEILLEURE COUVERTURE SOCIALE EN FRANCE

Surfiscalisation du travail qualifié en France

un impact négatif sur l'économie

Sa surfiscalisation pénalise l'offre et la demande de travail qualifié.

La surfiscalité sur le travail qualifié en France réduit le rendement des études



Le gain financier à prolonger ses études avec les prélèvements en vigueur en France est comparé avec celui qui serait obtenu sans surfiscalisation du travail qualifié.

La surfiscalité du travail qualifié alourdit les coûts des services aux entreprises

+11,9 %
de masse salariale brute

+7,9 €
milliards

surcoût pour les emplois qualifiés de la branche Syntec



EFFACER LA SURFISCALITÉ DU TRAVAIL QUALIFIÉ POUR LA BRANCHE SYNTEC
AUGMENTERAIT L'EMPLOI QUALIFIÉ ET LE PIB

+0,4 PIB
point de

+95.000 Emplois
dont **+25.000** qualifiés

Déplacer la fiscalité du travail qualifié vers des assiettes moins distorsives
comme la TVA serait favorable à l'emploi et à la compétitivité.